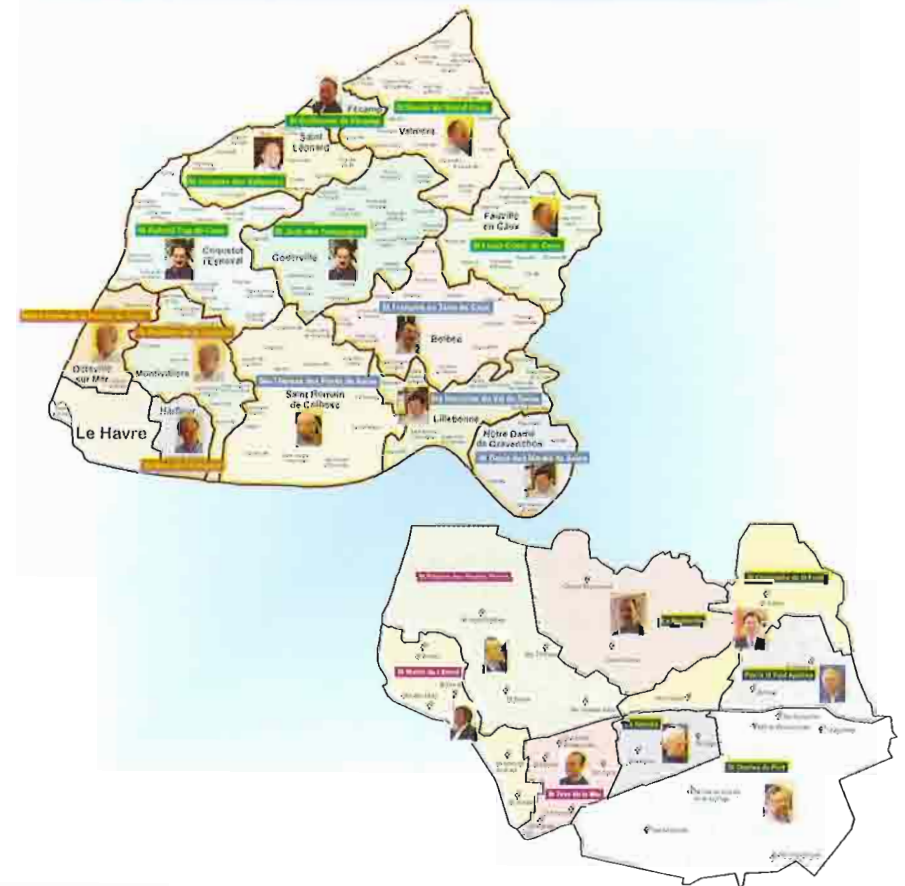


PERSPECTIVES PASTORALES

2004 - 2005



Diocèse du Havre



A tous les **chrétiens**
du **diocèse du Havre**

"Seigneur Jésus, montres-nous la route de l'Eglise et la mission que tu nous as confiés. Rends-nous attentifs aux appels et aux besoins de nos frères pour mieux partager avec eux ton Amour et ton Espérance"
(Prière du Synode 1995).

Cette prière demeure d'actualité. Je la fais volontiers mienne, au moment où, après une première année de découverte, j'entame avec vous une nouvelle année pastorale.

Par ce document, je voudrais simplement vous faire part des orientations pastorales qui me semblent importantes pour que nous puissions continuer ensemble à tracer le sillon de la mission.



Ordination épiscopale Mgr M. Guyard
le 12.10.03



Ordination épiscopale Mgr M. Guyard
le 12.10.03



Passation du siège épiscopal
le 17.10.03

1. Un rappel historique

Le Synode diocésain en 1995, la création des nouvelles paroisses en 1998, les "orientations pastorales 2000-2005 ", et cette année, le travail sur le document "Aller au cœur de la foi", ont jalonné la vie du diocèse au cours de ces dix dernières années. Les documents rédigés lors de ces étapes m'ont servi de " grille de lecture " pour les contacts que j'ai pris dès mon arrivée. J'ai senti que ces temps forts vécus ont marqués et orientés la pastorale. J'en voyais les fruits. D'autre part, l'inauguration de la Maison Diocésaine, que j'ai eu la joie de vivre avec Mgr Saudreau en janvier dernier, a été pour moi le signe concret de la volonté de tous les acteurs pastoraux, d'un travail cohérent, unifié et en même temps ouvert au monde. La Maison diocésaine est visible, ouverte, invite à la rencontre. C'est un signe concret d'une orientation apostolique.

Aussi, après cette première année, riche de rencontres nombreuses, avec les prêtres, les laïcs en responsabilité, les mouvements et services, les communautés, j'ai pu mesurer la pertinence des objectifs du synode et la réalité de sa mise en œuvre. C'est pourquoi, après cette année de découverte, je souhaite, avec le conseil épiscopal, proposer quelques points d'attention pour continuer le travail pastoral sur le terrain de notre diocèse.



Synode 1995



Assemblée synodale à l'université

2. Des perspectives pastorales

A - La vie spirituelle

B - La paroisse

C - Le curé

D - Des pôles pastoraux

E - La formation

F - Les jeunes

G - Les vocations

H - La solidarité

A - La vie spirituelle

Rendre compte de l'espérance qui est en nous, soit ; encore faut-il vivre soi-même dans l'espérance. Or, les conditions de vie de bien des chrétiens dans le monde d'aujourd'hui et les conditions de la mission mettent parfois l'espérance à rude épreuve. Plus que jamais nous faisons l'expérience de la pauvreté de nos moyens, de notre fragilité personnelle, de l'échec, de la déception. En même temps, et c'est sans doute la grâce de notre temps, nous découvrons une grande aspiration et une grande quête de nos contemporains, pour donner un sens à leur vie, pour trouver des racines, pour rencontrer et écouter d'authentiques "témoins de l'invisible". Le récent voyage de Jean-Paul II à Lourdes en a donné un exemple saisissant. Le secret de notre espérance se trouve " au cœur de la foi".

C'est pourquoi, il nous faut concrètement, pour nous-mêmes et pour nos communautés, développer, inventer, innover les moyens d'un vrai ressourcement spirituel. Il ne peut y avoir de mission sans prière. N'oublions pas que la prière fait partie de toute réunion entre chrétiens. Elle doit être prévue et suffisamment consistante. Elle prendra sa place plutôt en début de réunion. Le "notre Père" conclusif n'est pas très sérieux !.

La prière prend sa source dans la parole de Dieu, et en particulier dans les Psaumes. Mon prédécesseur, et les réflexions à l'occasion des rencontres "aller au cœur de la foi" ont suggéré que des initiatives soient prises pour créer des lieux de lecture de la Bible, de partage de la Parole. Cela peut se faire dans les paroisses, mais aussi dans des groupes plus restreints, qu'ils soient divers mais toujours ouverts à tous. La proximité que nous souhaitons tous au plus près de la vie des gens, doit être aussi une proximité d'invitation à la prière. Des initiatives sont déjà en cours de réalisation (temps de prière pendant l'Avent et le Carême, veillée de prière avec la famille et les amis à l'occasion d'un décès).

D'autres sont à prendre. Prenez-les !



Passion 2004 - Les jeunes se retrouvent pour un temps de méditation

B - La paroisse

La paroisse est une structure fondamentale et universelle de l'Eglise parce que les chrétiens vivent au cœur du monde dans des communautés humaines. Ils doivent donc être enracinés quelque part. L'eucharistie est le signe que cette communauté avance vers le Royaume.

Naguère, en France, les paroisses correspondaient aux communautés de base, les villages. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas, non seulement en raison de la diminution du nombre des prêtres, mais parce que la déchristianisation, le développement urbain et la transformation du monde rural nécessite de modifier les moyens à mettre en œuvre pour l'évangélisation.

Le regroupement des forces apostoliques est indispensable. Mais il importe que chaque nouvelle paroisse prenne en compte sa spécificité propre.

Le souci premier des pasteurs et des responsables laïcs doit être de mettre en place les moyens d'évangélisation pour le territoire qui la constitue. C'est le rôle de l'E.A.P. et du Conseil pastoral. Il ne s'agit donc, ni de plaquer des formules toutes faites, ni de sauvegarder des habitudes du passé pour ne pas déplaire à quelques-uns. Cela demande une attention vive aux réalités humaines, une pédagogie patiente mais ferme pour que les paroissiens comprennent peu à peu que les changements ne signifient pas la désertion.



Eglise Notre-Dame de l'Assomption d'Angerville-l'Orcher
Paroisse Saint Gabriel Cap de Caux



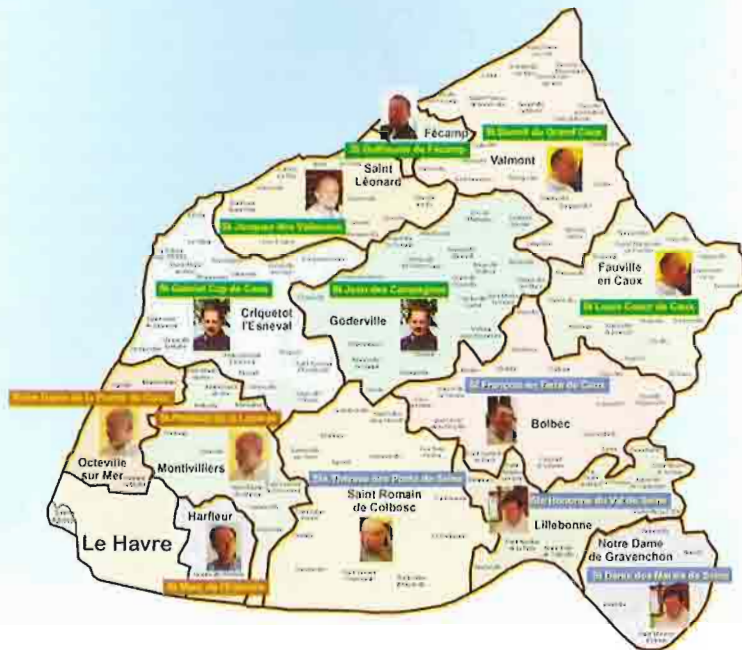
Sortie de l'Eglise du Sacré-Coeur -
Paroisse de la Pentecôte au Havre

C - Le curé

Chaque paroisse a pour responsable un curé. Les membres de l'E.A.P. partagent avec lui la responsabilité pastorale. Les modalités de fonctionnement de l'E.A.P. ont été précisées dans d'autres documents qui demeurent en vigueur. Je vous y renvoie.

Pour la plupart des prêtres et des laïcs, la nouveauté des responsabilités et leur transformation progressive depuis quelques décennies ont demandé et demandent de sérieux efforts de changement de mentalité.

Il n'est donc pas étonnant que les évolutions se vivent avec une certaine difficulté. Les conflits de pouvoir affleurent souvent : Impression de le perdre chez les prêtres, désir de le prendre chez les laïcs. Reconnaître lucidement les difficultés est une première étape vers la solution. Le travail en commun sur des objectifs précis est un bon moyen de régulation, il permet peu à peu de faire naître la confiance dont le fruit sera le partage d'une véritable co-responsabilité avec comme seul but : le service de la mission.



Pôles 1 - 2 - 3.

D - Des pôles pastoraux

Les conditions de la mission demandent de travailler ensemble. Prêtres, diacres et laïcs ont besoin de se rencontrer pour partager leurs soucis, leurs joies et leurs difficultés, mais aussi leurs initiatives.

Pour favoriser ce partage, 5 pôles pastoraux sont mis en place en cette rentrée 2004 (voir leur composition en annexe). Ils ne se veulent pas d'abord comme un regroupement de paroisses mais plutôt comme des plateformes de réflexion, de rencontre, et de coopération.

- où les acteurs pastoraux se retrouvent régulièrement pour travailler, réfléchir, mettre en commun leurs idées pour assurer une plus grande cohérence pastorale entre les paroisses. Les niveaux de travail concernent principalement les curés, les E.A.P. et les C.P.A.E.
- où l'on met en place tout ce qui peut assurer une entraide mutuelle.
- où l'on peut établir des services communs qui peuvent éviter les doublons.
- où l'on peut mettre en place des propositions : par ex., un programme de formation de base pour les laïcs, au plus près du terrain.
- Ils seront les relais entre les propositions diocésaines et les réalités vécues au niveau des paroisses.



Pôles 4 et 5

E - La formation

La formation apparaît comme une urgence à tous les niveaux. Ce besoin m'est apparu comme un leit-motiv au cours de mes rencontres cette année : formation des responsables des diverses activités pastorales, mais aussi des chrétiens en général.

Il est vrai que la prise de conscience est vive qu'il ne suffit pas d'apporter sa bonne volonté, il faut une certaine compétence. La question de la formation est portée depuis longtemps et de nombreuses propositions existent. Deux points me semblent particulièrement importants à développer :

- Favoriser la formation au plus près de ceux qui en ont besoin, par exemple au niveau d'une paroisse ou de deux ou trois qui travailleront ensemble. Cela existe déjà pour la catéchèse, il faudra l'étendre à d'autres domaines.

- Elaborer une sorte de " tronc commun " de formation de base pour des personnes exerçant des ministères différents mais dont une partie est commune à toutes. Le service des funérailles, l'accueil en paroisse, la préparation au baptême, le service évangélique des malades, etc ... requièrent des manières de faire, assez proches dans la rencontre des personnes,. Cela évitera de multiplier les réunions qui concernent parfois les mêmes personnes.

Cette question est revenue à plusieurs reprises au cours des réunions des responsables des services diocésains. On l'a exprimée sous le terme de " passerelles " à établir entre mouvements et services. Les premiers résultats sont très positifs. Continuons dans ce sens.



Formation des catéchistes
Atelier "mise en scène"

F - Les jeunes

Le Synode souhaitait que soit mis en place un Conseil diocésain pour la pastorale des jeunes, il est en place. Et le souhait d'un rassemblement diocésain annuel est aussi une réalité, le dernier en date a été " Passion 2004 " à l'abbaye de Valmont. Il a connu un grand succès. J'ai renouvelé auprès des jeunes la promesse d'un rassemblement annuel. Le Conseil diocésain de la pastorale des Jeunes en est saisi, des projets sont en cours d'élaboration pour 2005.

Les jeunes apportent à l'Eglise d'aujourd'hui le dynamisme dont elle a besoin. Ils sont aussi la promesse de l'Eglise de demain. Mais il faut sans doute que cette réalité pastorale soit davantage active et visible dans le diocèse. C'est pourquoi :

- Je souhaite que les paroisses du centre de la ville du Havre donnent le signe plus visible d'une Eglise où les jeunes (*y compris les jeunes adultes*) ont leur place. Elles doivent être des lieux d'initiatives, de rencontres, de propositions. Il y a beaucoup à inventer, cela doit se faire avec les jeunes eux-mêmes.

- Dans la plupart des autres paroisses, j'ai rencontré, une présence significative des jeunes. (chorales, orchestres, servants d'autel, scouts et guides, C4-3, C2-1, JOC-JOCF, JEC, jeunes des aumôneries scolaires, etc). Mais trop souvent ces jeunes semblent constituer des groupes d'un monde à côté des préoccupations de la vie paroissiale ordinaire. La pastorale des enfants et des jeunes est constitutive de la pastorale locale, parce qu'il y a des familles en cause, des situations sociales, et qu'ils sont concernés par la liturgie, les sacrements, le catéchuménat et la mission en général. Les EAP et les Conseils pastoraux se saisiront de cette question.



Fête des C 4/3 et C 2/1

G - Les vocations

L'annonce de l'évangile pour notre temps demande que soient plus nombreux les ouvriers pour la moisson. La découverte de la diversité des vocations est une des chances de notre époque : vocation de chrétiens dans le monde, de responsables au service de l'Eglise, de diacres permanents, de prêtres, de religieux et religieuses.

Mais si la vocation requiert une réponse personnelle, les circonstances de l'appel dépendent de l'importance que lui accorde l'ensemble des communautés chrétiennes. Ce qui veut dire que toutes les activités pastorales doivent se vivre dans un "climat vocationnel".

Une responsabilité acceptée doit être vécue comme "réponse" à l'appel de se mettre au service de l'Eglise. Tout service d'Eglise à remplir doit être proposé comme un "appel" à répondre à la mission. C'est dans ce climat que l'on comprend alors que le Seigneur peut susciter au cœur de certains un appel plus radical, tel celui à la vie consacrée, au ministère diaconal ou presbytéral. Et c'est dans ce climat que celui qui se sent appelé pourra discerner dans la confiance et la paix, sa véritable vocation.

C'est aussi dans ce climat de vocation pour le service que pourra se vivre la vraie co-responsabilité de tous ceux qui acceptent de s'engager dans la Mission. On ne "prend pas" de responsabilité dans l'Eglise, on la "reçoit" pour la partager.



H - La solidarité

Pour la plupart des chrétiens, le mot "solidarité" s'est substitué à celui de "charité". Il est cependant important de préciser que la "solidarité chrétienne" va au-delà de la philanthropie. Il s'agit d'aimer, au nom de Jésus-Christ, des femmes et des hommes comme filles et fils de Dieu.

La solidarité est vécue de diverses manières : au plan individuel, dans les simples rencontres de la vie quotidienne, par l'attention et le service du plus proche. Au plan collectif, la solidarité se vit dans les associations où de nombreux chrétiens participent à la vie de la cité dans les mouvements et associations sociales, culturelles, sportives, syndicales, politiques, etc permettant des actions plus efficaces. C'est une tradition des havrais d'y être très présents.

L'Eglise a elle-même ses propres mouvements et associations, qui au-delà de leurs actions visibles aident leurs membres à mesurer les enjeux de ce qu'ils vivent et mieux relier leur foi et leur vie. Les mouvements d'action catholique en sont l'expression traditionnelle. Cet aspect du témoignage était présent au synode, il est vécu dans le diocèse.

Tout en poursuivant ces engagements, il me semble qu'il faudrait aller plus loin aujourd'hui, dans trois directions :

- réaliser plus nettement que la solidarité ne s'achève pas dans le soutien financier des mouvements caritatifs et humanitaires. S'ils ont besoin d'argent, ils ont aussi besoin de bras.

- la charité est inventive. Quand on commence à être attentif aux besoins de ceux qui nous entourent, les initiatives naissent. Quelques exemples que j'ai glanés au cours de mes rencontres : un thé hebdomadaire pour des personnes seules, le soutien scolaire pour des enfants, l'accompagnement des personnes étrangères dans leurs démarches administratives, co-voiturage pour transporter à la messe les personnes sans voiture, etc... Ces initiatives doivent être contagieuses.

...suite page 14

La solidarité (suite)

la troisième orientation pour une solidarité plus grande en Eglise et à l'extérieur de l'Eglise, est celle de la nécessité d'établir davantage de liens entre les mouvements apostoliques et les paroisses. On a parfois l'impression que ce sont des mondes qui, au mieux s'ignorent, alors que paradoxalement les membres des mouvements sont aussi des paroissiens !

Les paroisses ont besoin des mouvements car la mission à laquelle ils se consacrent est une des composantes de la vie paroissiale. Par leur action au quotidien, les membres des mouvements contribuent fortement à la dimension missionnaire de la paroisse parce qu'ils sont familiers de l'annonce de l'évangile à des personnes de milieux et de cultures différentes.

Mais en même temps, les mouvements ont besoin de la paroisse. C'est le lieu où l'Eucharistie rassemble la communauté dans toute sa diversité et en construit l'Unité. Et, au delà de la célébration, la paroisse est le lieu où les mouvements peuvent se faire connaître.

Les paroissiens ont le droit d'être informés sur leur action et doivent pouvoir les rejoindre éventuellement. Les membres des mouvements doivent participer aux Conseils pastoraux, leur parole doit être attendue et reçue surtout lorsqu'ils évoquent les situations humaines et sociales qui sont leur univers quotidien.

Il y a un certain déficit sur ce point. Efforçons-nous de le réduire. L'annonce de l'évangile a tout à y gagner.



Fête de la solidarité

3. Conclusion

Il nous faut donc continuer de marcher ensemble. La démarche synodale est une manière ecclésiale de vivre la mission. C'est ainsi que nous constituons une Eglise diocésaine.

Le diocèse n'est pas d'abord une instance d'organisation administrative, c'est une communauté (dont vous êtes membres) présente et servante au milieu des 400.000 âmes qui vivent sur son territoire. Les structures nécessaires n'ont de sens que si elles servent la communion des communautés locales. C'est l'objectif que poursuivent les différents conseils diocésains déjà en place. Ce sera l'objectif du nouveau conseil pastoral diocésain. Ce doit être l'objectif de tous les mouvements et services diocésains.

Continuer, poursuivre, développer, inventer, créer... autant de verbes qui parsèment ces perspectives et qui n'invitent guère au repos ! Je sais, cependant, que beaucoup d'entre vous, supportent depuis longtemps "le poids du jour et de la chaleur". Ils s'interrogent parfois sur l'avenir, auront-ils des successeurs ? C'est alors qu'il faut nous rappeler que nous travaillons dans le champ du Maître de la Moisson. Nous n'avons pas à semer, c'est sa tâche, et il nous précède sur les terres où il nous envoie. C'est dans cette certitude et cette confiance que nous puiserons le courage et l'espérance qui nous sont nécessaires.

Et vous me permettez de vous rappeler la phrase de l'évangile qui m'a mis en route, il y a un an, lorsque j'ai été appelé à servir dans l'Eglise du Havre :

"Aie confiance, lève-toi, il t'appelle" .

Je dédie cet appel à chacun d'entre vous. Transmettez-le à tous ceux qui l'attendent peut-être sans le savoir.

Le Havre, le 1er septembre 2004

+ Michel GUYARD
Evêque du Havre

Annexe : composition des pôles

Pôle Pays de Caux 1 : Vicaire épiscopal : Pascal Duménil

Saint Benoît du Grand Caux : curé : François Beau
 Saint Louis Coeur de Caux : curé : François Beau
 Saint Guillaume de Fécamp : curé : Olivier Mabilie
 Saint Jacques des Valleuses : curé : Emmanuel Aubourg
 Saint Jean des Campagnes : curé : Pascal Duménil
 Saint Gabriel Cap de Caux : Pascal Duménil

Pôle Pays de Caux 2 : Vicaire épiscopal : Jacques Durand

Saint Denis des Marais de Seine : curé : Jacques Durand
 Sainte Honorine du Val de Seine : curé : Jacques Durand
 Saint François en Terre de Caux : curé : Jean-Paul Fauvel
 Sainte Thérèse des Ponts de Seine : curé : Jean Grenier

Pôle Pays de Caux 3 : Vicaire épiscopal : Claude Petit

Saint Philibert de la Lézarde : curé : Claude Petit
 Notre Dame de la Pointe de Caux : curé : Claude Petit
 Saint Marc de l'Estuaire : curé : Philippe Héronnelle

Pôle Havre 1 : Vicaire épiscopal : Marcel Maurin

Saint Charles du Port : curé : Frère Henri Laudrin
 La Nativité : curé : Frère Marcel Sion
 Saint Christophe de la Forêt : curé : Marcel Maurin
 Pierre et Paul Apôtres : curé : Gilbert Delanoue
 La Pentecôte : curé : Jean-Claude Deschamps

Pôle Havre 2 : Vicaire épiscopal : André Recher

Saint Etienne des Hautes Terres : curé : Marc Prével
 Saint Yves de la Mer : curé : Bruno Golfier
 Saint Martin du Littoral : curé : André Recher